Projet réunion des résidents

Le but de « la réunion des résidents » est de favoriser les échanges liés à la vie institutionnelle du résident.

Le résident y trouve un lieu où il peut communiquer ses attentes et ses besoins. La réunion des résidents veut rendre le résident au centre de son projet de vie

Il est défini avec le groupe qu'un PV est établi lors de chaque réunion et transmis à l'équipe éducative et les différents intervenants concernés. (Psychologue, infirmier, directeur).

La réunion des résidents a pour objectifs :

- 1. D'améliorer la communication, axée sur
 - a. Un bilan de la semaine, l'occasion de faire le point sur les événements marquants de la semaine.

Comment s'est passée la semaine au foyer?

- Avec les pairs
- Avec les membres du personnel
- b. L'expression des besoins et attentes du résident vis à vis de l'institution.
- As-tu des besoins particuliers?
- Quels sont tes attentes pour la semaine prochaine
- c. Proposition d'amélioration sur le foyer
- 2. Permettre aux résidents de se retrouver et échanger sur leur vie institutionnelle en respectant un cadre défini. Rendre le résident acteur de son projet de vie.
- 3. Dégager des points d'améliorations concrets, ils pourront être mis à l'ordre du jour des réunions d'équipe.
 - Le cadre de la discussion doit être respecté afin que chacun puisse se sentir écouté.
 - L'éducateur adopte une position neutre afin de libérer la parole.
 - L'éducateur relit à voix haute ce qu'il a acté dans le PV et s'assure que le résident soit en accord avec la reformulation.
 - Les résidents
 - Les temps de parole sont respectés et équilibrés.
 - L'éducateur accompagne le résident qui mène la réunion.
 - L'éducateur veille à ce que chaque résident puisse s'exprimer dans les meilleures conditions
 gu'ils
 soient.

- L'éducateur se positionne de manière à faciliter la circulation d'information, éclaircir ou rétablir des relations.
- L'éducateur rappelle l'importance de ne pas couper la parole et de laisser le résident s'exprimer.
- L'éducateur adopte une position neutre afin de montrer que chacun est libre de s'exprimer.
- L'éducateur recadre la discussion et s'appuie sur l'équipe pluridisciplinaire afin de rediriger leur questionnement le ou les questionnements des résidents.

Un PV sera rédigé et accessible à l'équipe éducative. Les résidents en sont informés au début de la réunion.

Le résident sera capable de mener la réunion en respectant les 3 axes cités si dessus.

- 1. Bilan
- 2. Attentes et besoins
- 3. Proposition d'amélioration